

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du mercredi 22 mars 2023

Délibération N°2023-03-01

<p>Nombre de délégués :</p> <p>En exercice : 16</p> <p>Délégués présents : 10</p> <p>Suppléants (avec voix) : 1</p> <p>Suppléants (sans voix) : 1</p> <p>Pouvoirs : 1</p> <p>Titulaires excusés : 0</p> <p>Titulaires absents : 5</p> <hr/> <p>Le Président ne prend pas part au vote.</p> <p>Votes exprimés : 11</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois,</p> <p>Le vingt-deux mars, à dix-neuf heure trente</p> <p>Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les UsseS dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle annexe de la salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD</p> <p>Date de convocation et d'affichage : 16 mars 2023</p>
<p>DELEGUES PRESENTS :</p> <p>Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MACHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur André BOUCHET (pouvoir à Monsieur GEORGES), Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Georges CANICATTI, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI,</p> <p>Délégués suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec voix : Monsieur Hervé BOUEDEC (suppléant de Mme GLANDUT) ▪ Sans voix car titulaires présents : Monsieur Rémi PONCET 	
<p>DELEGUES EXCUSES :</p>	
<p>DELEGUES ABSENTS : Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Michel PASSETEMPS</p>	

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312 1, qui prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour les collectivités de plus de 3500 habitants ;
- VU la Délibération n°2023-02-08 qui atteste de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de la transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire en Préfecture ;
- VU les prévisions et réalisations de l'exercice 2022 ;
- VU le Compte de Gestion 2022 adressé par le Trésorier ;

A la clôture de l'exercice 2022, les résultats d'exécution se présentent ainsi :

Sections	Prévisions 2022	RESULTATS ANTERIEURS	REALISATIONS	RESULTAT CUMULE D'EXECUTION	RESTE A REALISER	RESULTATS CUMULES
		Résultats cumulés au 31/12/2021 (hors RAR 2021)	de l'exercice écoulé 2022 (= mandats et titres liquidés)	au 31/12/2022 = réalisations 2022 + report	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022
		(a)	(b)	(a) + (b) = (c)	(d)	(c) + (d)
Fonctionnement						
Recettes (1)	1 269 451,72	11 068,11	929 530,79	940 598,90	-	940 598,90
Dépenses (2)	1 269 451,72		712 180,40	712 180,40	-	712 180,40
Résultat de fonctionnement (1) - (2)	-	11 068,11	217 350,39	228 418,50	-	228 418,50
Investissement						
Recettes (1)	942 282,91	165 304,59	406 277,56	571 582,15	168 446,07	740 028,22
Dépenses (2)	942 282,91		367 016,91	367 016,91	61 182,12	428 199,03
Résultat d'investissement (1) - (2)	-	165 304,59	39 260,65	204 565,24	107 263,95	311 829,19
Recettes Investissement + Fonctionnement	2 211 734,63	176 372,70	1 335 808,35	1 512 181,05	168 446,07	1 680 627,12
Dépenses Investissement + Fonctionnement	2 211 734,63	-	1 079 197,31	1 079 197,31	61 182,12	1 140 379,43
Résultat total (Investissement + Fonctionnement)	-	176 372,70	256 611,04	432 983,74	107 263,95	540 247,69

Après que Monsieur le Président se soit retiré au moment du vote et que **Monsieur Jean-Marc BOUCHET**, 1er Vice-Président ait été désigné comme Président de séance.

Après avoir débattu, le **Comité Syndical** à l'unanimité :

APPROUVE les résultats d'exécution constatés au Compte Administratif 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Jean-Marc BOUCHET

Le secrétaire de séance,
Odile MONTANT